PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 11 août 2025, à 19 h, à la salle du Conseil. Étaient présents Mesdames les conseillères Monique Gamache et Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Jonathan Duval, Damien Jean, Guillaume Lapointe et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 7 JUILLET 2025
04. SUIVI AU PROCES-VERBAL
05. COMPTES A PAYER A CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
    06.01. Information sur les élections municipales 2025
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
    07.01. Engagement d'un nouveau pompier
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
    08.01.Recommandation 9-1-1 : no. civiques et nom de rues
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
    09.01. Contrat de collecte des déchets 2026
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, Famille)
11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)
12. IMMOBILISATION
13. DEMANDES DIVERSES :
14. VARIA
15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
16. CORRESPONDANCE
17. CLOTURE DE LA SEANCE

Résolution 88-08-2025
Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert.

03. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 7 JUILLET 2025

ATTENDU QU' une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 7 juillet 2025 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil au moins 72 heures avant le tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, **Résolution 89-08-2025**
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents(es) que le procès-verbal du 7 juillet 2025 soit accepté tel que rédigé.

04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien

05. COMPTES À PAYER À CE JOUR

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu les explications nécessaires sur la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés ;

ATTENDU QUE sous la résolution **08-01-2025,** le Conseil a accepté que les dépenses incompressibles 2025 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

EN CONCLUSION, **Résolution 90-08-2025**
Il est proposé par
appuyé par
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents(es) que tous les comptes soient acceptés et acquittés, dont la liste présentée pour une somme totale de 15 362.34 $.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

_____
Dany Marois, greffière-trésorière

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. Information sur les élections municipales 2025

La directrice générale qui est d'office la présidente d'élection donne les étapes de la période électorale à titre informatif.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

07.01. Engagement d'un nouveau pompier
Rediscuter en septembre pour plus d'information

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

08.01. Recommandation 9-1-1 : no. civiques et nom de rues
Résolution 91-08-2025
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet demande à la toponymie d'accepter et de reconnaître les noms de chemins publiques et privés, tout comme elle le fait par cette résolution, à savoir :
route du Collège (1952), la route à Jeffrey (1983), 8 e rang est (1971), route à Rexfor (1898), 8 e rang ouest (1965), route Ouellet (1993), chemin Pellerin (1965), chemin Gaudreault (1982), chemin de la Savane (1975) et chemin Courcy (1950) déjà connus comme tel par la population.

09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)

09.01. Contrat de collecte des déchets 2026

CONSIDÉRANT QU' en 2022, les municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Aubert, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Louise et L'Islet se sont regroupées pour octroyer divers contrats de collecte de matières résiduelles, via un appel d'offres public ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Louise est le mandataire du contrat, et ce tel que convenue selon une entente signée entre les parties en décembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE le lot 2 de cet appel d'offres concerne les municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet, Saint-Aubert, Saint-Roch-des-Aulnaies et Sainte-Louise et qu'il porte sur la collecte et le transport des bacs résidentiels pour les déchets ;

CONSIDÉRANT QUE la durée du présent contrat est du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, avec 2 années en option, soit 2026 et 2027 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet désire renouveler le contrat actuel pour un année supplémentaire, et ce au prix qui apparait à la soumission originale ;

EN CONSEQUENCE, **Résolution 92-08-2025**

il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'aviser la Municipalité de Sainte-Louise que la Municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet désire se prévaloir de l'année d'option 2026 pour le lot 2 ; il est également résolu de transmettre cette résolution aux autres municipalités parties à l'entente.

10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, Famille)

Rien

11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

Rien

12. IMMOBILISATION

Rien

13. DEMANDES DIVERSES :

La Chaudronnée : **Résolution 93-08-2025**
Il est proposé par le conseiller Guillaume Lapointe, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimement des conseillers(ères) présents(es) de donner 100 $ à l'organisme La Chaudronnée pour les soutenir dans l'organisation de leur 40 e anniversaire.

14. Varia :

Programme Nouveaux Horizons : **Résolution 94-08-2025**
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par la conseillère Monique Gamache de déposer une demande au Programme Nouveaux Horizons pour aider à l'achat et l'installation d'un système de thermopompe pour la salle Municipale.

15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

16. CORRESPONDANCE

La liste est lue par le Maire. Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

17. CLOTURE DE LA SEANCE

Résolution 95-08-2025
Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 43.

Maire **D.G/Greffière-trésorière**